Brénod : 1944.02.07 : Incendie au hameau de Maconod.

PV N°76 du 14.03.1944.

Légion du Lyonnais

Compagnie de l' Ain

Section de Nantua

Brigade de Brénod

Nº 76
du 14 /3/ 1944

PROCES-VERBAL de renseignements sur deux maisons incendiées par les troupes d'opérations, sises à Brénod, hameau de "MACONOD" (Ain) et appartenant à Mme Vve CHARVEYRIAT, demeurant à Romans (Ain).

1re Expédition.

ARCHIVES DE L'AIN PROPRIETE PUBLIQUE

Vu et transmis par le Cdt de la brigade à M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua Le 20 Mars 1944

330

GENDARMERIE NATIONALE
-:-:-:-

Cejourd'hui, quatorze Mars mil neuf cent quarante quatre, à dix-neuf heures,

Nous soussignés, NOVEL CATIN, Henri,
et GUERIN, Henri,

gendarmes à la résidence de Brénod, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en tournée, et procèdant à une enquête sur deux maisons incendiées par les troupes d'occupation, avons entendu:

1º M. SAVARIN, Marius, Victor, 49 ans, Conseiller Municipal et cultivateur, demeurant à Brénod, hameau de "MACONOD" (Ain), qui a déclaré:

"M. DE LA BASTIE, Raymond, Ingénieur des Mines à Firminy, 50 rue Victor Hugo (Loire), possédait au hameau de MACONOD territoire de la commune de Brénod (Ain), deux maisons d'habitation.

Il venait y résider pendant un mois et demi durant la belle saison, avec tous les membres de sa famille. Ces deux immeubles qui sont séparés l'un de l'autre de 150 mètres environ, ont été incendiés par les troupes d'opérations. Le premier celui qui est édifié à l'entrée du hameau a été brulé le 7 Février dernier et l'autre se trouvant au centre de l'agglomération, le 9, c'est à dire deux jours plus tard. De ces deux maisons il ne reste plus que les murs; elles étaient en bon état.

Avant de les incendier les allemands ont emporté: 50 paires de draps de lits, neufs; 50 couvertures de laine et coton; des nappes et des serviettes de tables, ainsi que des couverts en argent.

Ils ont également emporté: 400kgs de blé et 200 kgs d'orge, que j'avais entreposés dans l'une de ces maisons, avec l'autorisation du propriétaire. J'avais aussi placé dans l'immeuble se trouvant au centre du hameau: un lit en fer, avec matelas et des couvertures, ainsi qu'une ruche à abeilles, neuve, mais vide. Ces objets ont été brûlés.

J'estime à 4.400frs le préjudice qui m'a été causé. Je n'étais pas assuré pour ce que j'avais déposé chez M. DE LA BASTIE. Du 16 Décembre 1943 au 4 Février 1944 plusieurs jeunes du "MAQUIS" ont logé dans l'une des maisons du susnommé, il s'agit de celle sise au centre de l'agglomération. Je suppose que c'est pour cette raison que les deux immeubles de M. DE LA BASTIE ont été incendiés."

Lecture faite, persiste et signe.

2º M. FRANCON,Louis,58 ans,cultivateur à Brénod,hameau de MACONOD,(Ain),qui a déclaré:

"C'est en effet entre le 7 et le 9 Février dernier que les troupes d'opérations ont incendié les immeubles de M. DE-LA BASTIE,gendre de Mme Vve CHARVEYRIAT. Cette dernière habitè à Romans (Ain).

Le 7 Février I944 les allemands m'ont réquisitionné pour transporter jusqu'à la LESCHERE,des draps de lit,des couvertures du blé etc...que ces derniers avaient enlevés des maisons en cause avant d'y metre le feu. J'ai effectué ce transport avec un traineau trainé par mes boeufs. Mme Vve CHARVEYRIAT et son gendre M. DE LA BASTIE,n'ont jamais eu de relations avec les jeunes du "MAQUIS". Je ne vois donc pas pourquoi ces deux immeubles ont été incendiés."

Lecture faite,persiste et signe.

3º-M. MARTEL,Auguste,43 ans,cultivateur à Brénod,hameau de MACONOD (Ain),qui a déclaré:

"Je suis fermier de Mme Vve CHARVEYRIAT,Philippe,demeurant à Romans (Ain). La maison dite "LE CHATEAU" qui n'était pas habitée,a été brûlée,le Lundi 7 Février I944 par les troupes allemandes. je ne sais pas sous quel prétexte. Ils ont emmené la lingerie;le mobilier a brûlé avec la maison. Seul le bûcher,contenant du bois de chauffage,n'a pas été brûlé.

Le mercredi 9 Février,ils ont incendié la maison dont j'étais métayer,sous prétexte que les jeunes du "MAQUIS" y avaient habité. Cette maison se composait de: Iº au rez de chaussée,une cuisine et deux remises que j'utilisais. 2º au Iº étage,6 pièces meublées que la propriétaire utilisait lorsqu'elle venait passer les vacances à MACONOD. J'ai pu sauver le matériel que j'entreposais dans les remises,mais l'ameublement du Iº étage a été détruit,sauf les couvertures que les allemands ont emmenées.

Lecture faite,persiste et signe.

Selon des renseignements recueillis verbalement,il ressort que Mme Vve CHARVEYRIAT,domiciliée à Romans (Ain),avait la jouissance des deux immeubles en cause jusqu'à sa mort.

Cette dame n'a pu être entendue;il en est de même de M. DE la BASTIE,Raymond,Ingénieur des Mines,à Firminy,50 rue Victor Hugo (Loire).

Nous mentionnons que les deux immeubles en question ont été complétement détruits par les l'incendie;seuls les murs restent debout. Toutefois un bûcher contenant du bois de chauffage a été épargné.

Trois expéditions destinées:la Iº à M. le Procureur de l'Etat Français à Nantua,la 2º à M. le Préfet de l'Ain,à Bourg et la 3º aux archives.

Fait et clos,à Brénod les jour,mois et an que d'autre part